

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 JUIN 2018

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h 30 suite à la convocation du 1^{er} juin 2018.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Présents : Marcel DANDALEIX, Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Françoise MOMMELE, Brigitte MARSAC, Nathalie MATHIEU, Pierre PARVEAU, Sébastien SAGNE.

Absents excusés : Philippe BRAVARD, Pierre FAUCHER (pouvoir à Milena LOUBRIAT)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 AVRIL 2018

Il est précisé que le maire Marcel DANDALEIX était absent à cette réunion suite à des raisons de santé.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

INAUGURATION DES TRAVAUX DU BOURG

Environ 250 invitations ont été envoyées pour l'inauguration des travaux, qui sera suivie de la signature de la convention avec la Fondation du patrimoine. Pour faciliter le stationnement, des conseillers se positionneront aux trois voies d'accès au bourg pour filtrer et diriger les voitures le long des départementales, sur un seul côté, ou vers le cimetière. Un chapiteau sera installé sur la place ; possibilité d'en emprunter un soit à Saint Ybard, Troche ou aux Jeunes Agriculteurs. Les tables seront installées sous le chapiteau vendredi après-midi. Le cocktail sera préparé au dernier moment par Sandrine (les ingrédients seront au frais dans la forge). Les conseillers et leurs épouses disponibles se chargeront de servir les boissons à la fin de la cérémonie.

PARVIS ET EGLISE

Monsieur le Maire présente les plans de financement des deux prochaines opérations immobilières du bourg :

- La seconde tranche de travaux de l'aménagement du bourg qui porte sur le parvis de l'église pour un coût estimé à 101 275 € HT.
Cette tranche de travaux bénéficiera d'une aide de l'état au titre d'une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) d'un montant de 53 097 €, d'une contribution de 25 000 € du conseil départemental au titre de l'année 2019. L'autofinancement communal sera de 23 178 € figurant dans les budgets prévisionnels 2018 et 2019.

- La rénovation de l'église dont la première phase concerne des travaux extérieurs (clocher, nef, contre forts). Estimés à 181 000 € HT.
L'aide sollicitée auprès du département est de 117 650 € répartis sur les exercices 2018 et 2019 (65 %). A cette aide, vient s'ajouter une aide de l'état, crédit de dotation d'équipements des territoires ruraux DETR d'un montant de 27 150 € (15%). La souscription avec la fondation du patrimoine permettra un apport pour alimenter l'autofinancement de la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité adopte ces plans de financement.

CHEMINS DE RANDONNEE (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées - PDIPR)

La signature des conventions qui autorisent le passage sur des portions du chemin appartenant à des particuliers est en cours de réalisation ; le balisage du parcours situé à Orgnac se fera cette semaine. Le conseil municipal délibère pour à l'unanimité.

ADRESSAGE

Les emplacements de tous les bâtiments sont en train d'être répertoriés sur les plans du cadastre ; ils seront ensuite envoyés à La Poste pour poursuivre la mise en place de l'adressage.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Il est prévu une visite sur le terrain d'une représentante du cabinet Georges (paysagiste) pour définir les orientations des futures zones à urbaniser. Une nouvelle consultation avec les agriculteurs qui n'ont pas été entendus auparavant aura lieu en juillet pour que la Chambre de l'Agriculture valide le le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat)

Cette opération vise à inciter les propriétaires à effectuer des travaux de rénovation et de mise aux normes du bâti dégradé avec un soutien financier de l'Etat (Agence nationale de l'habitat - ANAH) et de la communauté de communes du pays d'Uzerche.

Un diagnostic en cours est réalisé par le cabinet d'études SOLIHA.

FEDERATION D'ELECTRIFICATION

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans la descente du cimetière et à l'entrée sud du bourg seront réalisées à l'automne par l'entreprise SOCAMA. Le candélabre à commande manuelle prévu sur la place côté balcon sera installé la semaine prochaine (avant le 23 juin jour de l'inauguration).

STADE

Un état des interventions nécessaires pour réhabiliter les vestiaires et le Club House a eu lieu en présence de Monsieur le maire, des adjoints et des représentants du CAO. Des devis sont demandés pour la toiture et les toilettes en particulier (des aides sont possibles).

Une aide exceptionnelle est proposée pour soutenir le CAO qui a assumé des dépenses supplémentaires pour participer aux phases finales du championnat de France ; le conseil municipal accorde à l'unanimité une aide de 500 €. Un pot sera offert par la municipalité lors de la reprise du championnat.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE VEZERE ARDOISE

Une réunion du conseil d'administration s'est déroulée le samedi 9 juin ; les déléguées d'Orgnac, Brigitte MARSAC et Françoise MOMMELE, étaient présentes.

Un appel aux dons a lieu en ce moment pour soutenir financièrement l'exposition sur « L'aventure du rail ».

Pendant l'année écoulée 900 enfants ont pu bénéficier d'une aide pédagogique dans les écoles.

Le programme des activités estivales comprend entre autre un Théâtre d'Ombres (Clairvivre) et un spectacle sur la 1^{ère} Guerre Mondiale en collaboration avec les écoles à Allasac le 19 juin sur réservation (participation d'une chorale d'enfants dirigée par Madame PICARDA).

DIVERS

- Cérémonie du 8 mai : tout s'est bien déroulé et environ 80 convives ont terminé la journée autour d'un repas bien convivial à la salle polyvalente « Paul Comby » des Fombiardes.
- Le 7 juin a eu lieu le tirage au sort des jurés d'Assises à la mairie de Vigeois.
- Un point sera effectué en septembre concernant le dossier élagage.
- Communauté de communes du pays d'Uzerche : Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour le transfert des compétences des zones d'activité des communes à la communauté de communes.
- Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SIRTOM) : la distribution des containers jaunes individuels pour le tri sélectif est pour l'instant suspendue (coût très élevé).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.